Nouveau nom

PLAUDREN

Keloù : voici le nom choisi pour notre bulletin bi-mensuel, c'est un mot breton qui signifie « nouvelle, information » ! Vous aimez ?

Don du sang du 23 septembre

Au nom des 2000 malades qui sont transfusés chaque mois en Bretagne, le don du sang vous remercie pour votre contribution. A Plaudren, 52 personnes ont participé ! 1 heure, c'est le temps qu'il faut pour faire un **don** de **sang** et 3, le nombre de **vies** sauvées grâce à votre **don**.

*Art. L. 1211-4-1. - Tout salarié ou tout agent public **peut** s'absenter de droit de **son** poste de **travail** pour participer au don de **sang**, après en avoir informé **son employeur** au moins quarante-huit **heures** à l'avance et sous réserve de la nécessité du service.*

KELOÙ

LES GESTES QUI SAUVENT

Saviez-vous que si les Français étaient formés aux gestes qui sauvent nous pourrions sauver 20000 vies par an ?

Groupama lance son programme les gestes qui sauvent en partenariat avec l'UDSP du Morbihan dont l'objectif est de former gratuitement plus de 4000 personnes aux gestes qui sauvent en seulement 3 jours, du jeudi 25 au samedi 27 novembre 2021.
Pour vous inscrire gratuitement rendez-vous sur ce site Internet afin de compléter le bulletin d'inscription : https://www.njuko.net/gestesquisauvent2021_56/register/68302

GMVA SERVICE DECHETS

Chaque année, l'agglomération réalise des calendriers des jours de collecte pour les communes concernées par la collecte individuelle des déchets. Ces supports étaient jusqu'alors imprimés et majoritairement diffusés en fin d'année avec les bulletins municipaux.

Pour 2022, la diffusion des calendriers de collecte sera uniquement numérique.
En parallèle, la consultation en ligne des jours de collecte va être améliorée avec un nouvel outil plus intuitif sur le site internet de l'agglomération.

NAISSANCES

5 petits Rah-koëd sont nés durant les mois d'octobre/novembre mais les parents n'ont pas souhaité qu'ils paraissent dans le bulletin.

RECENSEMENT CITOYEN

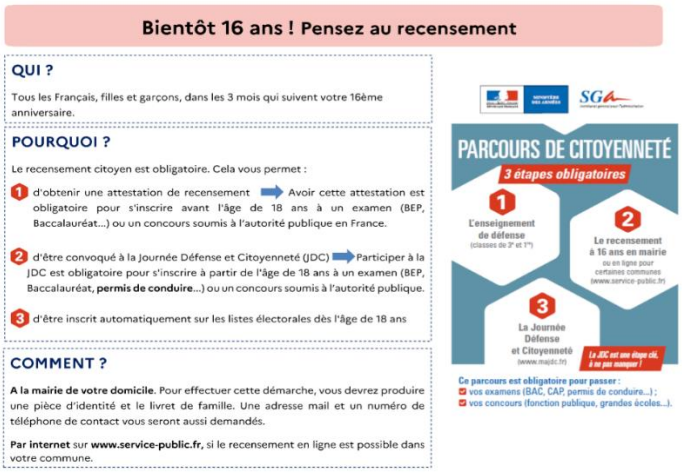

La loi du 28 octobre 1997 institue pour tous les jeunes français, un parcours de citoyenneté obligatoire qui vous accompagne dans la découverte de vos droits et devoirs. Vous devez vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire à la mairie de votre domicile. Pour effectuer cette démarche, il vous faudra votre pièce d'identité ainsi que le livret de famille.
Seul le recensement permet la convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) environ 9 mois après. Il permet également votre inscription d'office sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

LES TRÉSORS DU MORBIHAN

Le concept

Sortir des sentiers battus et (re)découvrir le territoire par le biais de cette nouvelle chasse aux trésors !
Armé de votre smartphone, arpentez le Morbihan. Soyez surpris par d'étonnantes histoires, et passez un agréable moment seul, en famille ou entre amis !

► (Re)découvrez le Morbihan et ses trésors : habitant de la région ou visiteur venez explorer les richesses de ce territoire breton.

► Une randonnée pour toute la famille : toute l'année, 7jours/7, faites-vous guider par nos parcours à faire, refaire, entre amis, en famille, en couple ou en solo en toute autonomie, avec une récompense à la clé !

► Des parcours sur mesure : téléchargez l'application mobile, elle est gratuite ! Créez votre compte et choisissez une nouvelle aventure parmi les parcours existants.

LES CABANES PRÉSENTOIRS :

Ces mobiliers sont au service des habitants, visiteurs et résidents et permettent de diffuser la collection d'éditions de l'office de tourisme : Magazines de voyage, Guides Hébergements, Guides Loisirs, Guides Gourmands, Journaux des animations « GOLFE AND YOU, LE GOLFE ET VOUS »…

+ de 60 cabanes sont réparties sur l'ensemble des 34 communes de Golfe Morbihan Vannes Agglomération.

La mairie est désormais équipée de cette jolie cabane confectionnée à partir de bourriches d'huîtres.

N'hésitez pas à venir vous servir !

La mairie sera exceptionnellement fermée les après-midis des 24, 27, 28 et 31 décembre.
Merci de votre compréhension.

NOMAD'EMPLOI : venue du camping-car en février 2022

Nomad'Emploi est le service emploi et numérique qui se déplace dans votre ville !
C'est via un camping-car que notre conseillère emploi va parcourir les routes du Morbihan et venir à Plaudren pour rencontrer les habitants.
Il sera proposé des ateliers numériques en lien avec l'emploi, mais aussi des missions de travail en collaboration avec les entreprises du territoire.

Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site Internet indiqué ci-contre.

VIGILANCE VIGILANCE

La production d'énergies renouvelables (EnR) constitue un des enjeux majeurs de la transition énergétique et écologique. De ce fait, la recherche de sites favorables au déploiement d'installations EnR de types parcs éoliens ou centrales solaires au sol est devenue intensive sur le territoire français. C'est pourquoi nous restons vigilants vis-à-vis de la recherche de foncier sur Plaudren et nous vous invitons à ne rien signer de promesse de bail de manière précipitée et de contacter « GMVA Energie Positive » pour en discuter.

INFLUENZA AVIAIRE

L'influenza aviaire est une maladie animale qui affecte toutes les espèces d'oiseaux chez qui elle peut rapidement provoquer la mort en cas de forme hautement pathogène. Suite à la découverte de cas dans la faune sauvage, la France est passée en niveau de risque « élevé » depuis le 17 novembre 2020.

Afin d'éviter la propagation de ce virus très contagieux, les particuliers qui détiennent une basse-cour, même quelques poules, doivent :

- ▶ Confiner les volailles ou protéger les parcours extérieurs par un filet.
- ▶ Protéger l'alimentation, l'eau et la litière de tout contact avec la faune sauvage.
- ▶ Exercer une surveillance quotidienne des animaux.
- ▶ Prendre immédiatement contact avec son vétérinaire en cas de mortalité suspecte.
- ▶ Eviter de se rendre dans un élevage professionnel.

Pour rappel, l'influenza aviaire n'est pas transmissible à l'Homme. La consommation des œufs, de viande, de foie gras, et plus généralement de tout produit alimentaire reste possible et sans risque.

Association « Basket Rah-Koët »
56420 PLAUDREN
Envie de jouer ou rejouer au basket ??

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous avons récemment crée une association de basket à PLAUDREN.
Nous proposons une initiation basket le mercredi soir de 17h00 à 18h15 pour les enfants nés entre 2010 et 2014.
Si votre (vos) enfant(s) sont intéressés par cette nouvelle activité merci de nous contacter aux numéros de téléphone ou à l'adresse mail figurant plus bas.

Et vous les adultes (à partir de 17 ans) seriez-vous prêts pour certain(e)s à chausser les baskets en mode loisir ?
Si nous sommes suffisamment nombreux (nombreuses) le créneau proposé serait le Lundi soir de 19h30 à 21h30

Si ces activités vous intéressent merci de nous contacter ! (Attention places limitées pour les enfants alors appelez vite ;-))
basketrahkoed@gmail.com
Benoit (06/16/56/57/36)
Morgane (06/78/78/97/86)
Rozenn (06/81/21/44/69)

Cinquième espace aquatique de l'agglomération, l'Aquagolfe Elven a ouvert ses portes pendant les vacances de la Toussaint.
L'équipement, d'environ 1 900 m², propose deux bassins inox. D'un côté, un bassin mixte pour les loisirs et l'apprentissage ; de l'autre un bassin sportif 4 couloirs, optimisé grâce à un fond mobile et réglable, pour adapter le niveau d'eau aux activités dispensées par le personnel communautaire (aquagym, aquabike…).

MÉDAILLE DE LA FAMILLE

La médaille de la famille est accordée aux personnes (père, mère,...) qui ont élevé de nombreux enfants en leur apportant leur dévouement et des soins attentifs. L'attribution de la médaille est honorifique, c'est-à-dire qu'elle rend hommage à ces personnes et leur témoigne la reconnaissance de la Nation. Une cérémonie officielle peut être organisée par la préfecture ou par la mairie.

Pour qui ?

- Parent (père, mère) ayant élevé au moins 4 enfants de nationalité française, dont l'aîné a atteint l'âge de 16 ans. Ils doivent avoir fait également, dans l'exercice des droits et des devoirs liés aux enfants, un constant effort pour les élever dans les meilleures conditions matérielles et morales possibles.
- Personne ayant élevé seule pendant au moins 2 ans ses frères et sœurs, suite au décès de ses parents
- Personne ayant élevé pendant au moins 2 ans au moins un orphelin avec lequel elle a un lien de parenté
- Veuf ou veuve de guerre ayant élevé seul 3 enfants, dont l'aîné a atteint 16 ans
- Autre personne ayant œuvré de façon remarquable dans le domaine de la famille

Qui peut faire la demande ?

La demande d'attribution de la médaille de la famille est, en principe, déposée par la personne qui souhaite l'obtenir.

Toutefois, une autre personne (le préfet, le maire, le président du conseil départemental, de la Caf,...) peut proposer une candidature.

Quels sont les documents à fournir ?

- Formulaire cerfa n°15319
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport ou du titre autorisant le séjour
- Extrait du casier judiciaire
- Copie intégrale ou extrait avec filiation de l'acte de naissance de chacun des enfants
- Certificat de scolarité pour tous les enfants d'âge scolaire
- En cas de divorce ou de séparation, extrait de la décision l'ayant prononcé ainsi que de toute autre décision judiciaire relative à l'autorité parentale
- Attestations éventuelles de personnalités ou de groupements qualifiés et portant sur les titres et mérites du demandeur

Où déposer la demande ?

La demande ou la proposition d'attribution doit être déposée à la **mairie du domicile de la personne qui recevra la médaille.**

Ce mercredi 11 novembre, comme chaque année à cette date, nous avons commémoré, à Plaudren, l'armistice de 1918 qui a mis fin à la Première Guerre mondiale.

Le saviez-vous ????

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels.

Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre.

CONCERT

Enfin la situation sanitaire nous permet l'organisation de rassemblements. Les « CHANTOUS » proposent un concert spectacle avec le P'TIT FERMIER chanteur, compositeur, musicien, humoriste très connu dans le pays gallo, son répertoire égratigne la politique, l'agriculture, etc... Plus de 2 heures de rire assurées !!! Entrée 6€, passe sanitaire obligatoire.

NOUVEAU

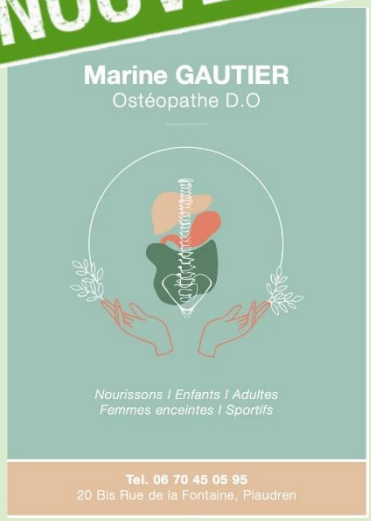

Bonjour à toutes et à tous,
J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture de mon cabinet d'ostéopathie à Plaudren, au sein de la maison des kinésithérapeutes à 400 mètres du centre de la ville.
Il est situé au 20 bis rue de la Fontaine, 56420 PLAUDREN et le cabinet a ouvert ses portes depuis le 20 Octobre 2021.
Les consultations se dérouleront dans un premier temps les mercredis, vendredis et samedis.
La prise de rendez-vous s'effectue par téléphone /SMS au 06.70.45.05.95.
Ou par mail à l'adresse suivante : marinegautier.osteo@gmail.com
N'hésitez pas à partager l'information autour de vous !
Merci à vous,
A bientôt,
Marine GAUTIER, Ostéopathe D.O

Julie LE GUILLOUX, diplômée depuis 17 ans, vient de s'installer en tant qu'opticienne à domicile sous l'enseigne l'opticien qui bouge. Elle se déplace gratuitement à votre domicile, lieu de travail, Ehpad, foyer spécialisé dans un rayon de 40km autour de Vannes pour vous proposer :

- un contrôle de vue gratuit
- un large choix de 300 montures.
- tous les services d'un magasin d'optique.
- un conseil sur mesure et personnalisé d'une professionnelle.
- une livraison et un service après-vente gratuit

Pour prendre rendez-vous : 07 72 51 29 88 ou jleguilloux@lopticienquibouge.fr ou www.lopticienquibouge.fr.

BOITE AUX LETTRES DU PERE NOEL

Le secrétariat des lutins du Père Noël informe tous les enfants que la boîte aux lettres est installée sur la place de l'église.

Aidé de ses lutins, il se fera un devoir de répondre à chacun d'entre eux. Bien entendu, **il ne faut pas oublier de bien noter son nom, prénom et son adresse postale** sur le courrier pour recevoir la réponse.
Attention : les courriers doivent être déposés avant le 15 décembre pour permettre au père Noël de partir sereinement pour sa tournée mondiale.

VIE ASSOCIATIVE

Organisé par l'union cycliste Plaudrinoise.

PLAUDREN

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

CYCLO-CROSS DES ETANGS DU BOLER

HORAIRES DES COURSES :

LES ECOLES DE CYCLISME : 12H00 À 12H30
MINIMES/CADETS : 12H50
FEMININES ET 3ÈME CATEGORIE :12H30
1ER, 2ÈME CATEGORIES ET JUNIOR: 14H30

FSGT

L'Union Cycliste Plaudrinoise (UCP) organise pour la 1ère fois un Cyclo-cross sur la commune le **dimanche 28 Novembre**.
Nous serons fiers de vous faire découvrir notre discipline.
Chaque dimanche nous parcourons la Bretagne pour les compétitions de cyclo-cross FSGT (Fédération sportive et gymnique du travail), dans une ambiance familiale où se retrouvent des coureurs de tous les âges.
Pour tous les enfants et adolescents non titulaires d'une licence et qui souhaiteraient s'initier, nous serons heureux de vous accueillir.
Contactez-moi avant le jeudi 25 novembre au 06 79 60 60 53.
Venez nombreux applaudir l'équipe de L'UCP.
Le départ des courses est à 12H jusqu'à la remise protocolaire à 16H.
Sur place petite restauration (boissons, sandwichs, gâteaux....).
Sandra Guillaume

Les sapeurs-pompiers de Plumelec vous informent que la traditionnelle campagne des calendriers va reprendre dans quelques jours.

Afin de limiter les contacts avec le public au niveau sanitaire, nous éviterons autant que possible de rentrer dans votre domicile.
Merci d'avance pour vos accueils chaleureux.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Plumelec

L'Assemblée Générale de l'association « La Claie sans frontière » s'est tenue à la salle Ty An Holl le 4 octobre.

Cours de Natation

Enfant

Aquagym adulte

Ouverture des cours le 16 novembre 2021

Piscine couverte et chauffée à PLAUDREN.
Cours par petits groupes pour un apprentissage optimisé.
Bébés nageurs, apprentissage des 4 nages, aquaphobie, femmes enceintes, personne en situation de handicap, aquagym, aquatraining.

10 séances successives de 45 min pour l'apprentissage de la natation enfant (hors vacances scolaire)

Planning

Natation enfant: les mercredi après midi (13H30/ 14h30/ 15H30/ 16h30 et 17h30 selon l'âge et le niveau)
Les mardi et jeudi (17h et 18h)

Aquagym: mardi et jeudi à 18h45.

Tarifs

Natation enfant : 150 € les 10 séances.

Aquagym : 17 € la séance
Forfaits: 80€ les 5 séances ou 150€ les 10 séances.

Laurent Manoury au 06 28 43 58 44
Maître Nageur Sauveteur, BEESAN N°07510D477
SIRET N°90D72067300012

Pour être heureux comme un poisson dans l'eau

Face à l'augmentation des noyades en été, le ministère des Solidarités et de la Santé rappelle les conseils pratiques et comportements à adopter pour se baigner sans danger et pratiquer une activité nautique en toute sécurité.

<u>A savoir :</u> Les noyades accidentelles constituent la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 25 ans.

TRANSPORTS POUR LES PERSONNES A MOBILITE REDUITE

MOBICÉO
{ de kicéo }

La mobilité, c'est aussi celle des personnes à mobilité réduite. Depuis 2002, le réseau de bus de GMVA met à disposition des personnes handicapées MOBICÉO, un service de transport sur réservation. Les personnes présentant un handicap :

- soit titulaire d'une carte mobilité inclusion (CMI) délivrée par la Maison Départementale de l'Autonomie d'un taux supérieur ou égal à 80 % et portant la mention « besoin d'accompagnement» ou « station debout pénible » ;
- soit d'une carte mobilité inclusion (CMI) portant la mention « cécité » sont habilitées à l'utiliser.

Elles le déclenchent à la demande, du lundi au dimanche, pour un trajet dans l'agglomération.

MOBICÉO est destiné à développer votre mobilité, vous rendre les services, le travail, les loisirs plus accessibles, vous procurer une plus grande autonomie.

Renseignements au 02 97 01 22 66

ECOLE SAINT BILY

Fin septembre, pour lancer le projet d'année "Entre Terre et Mer, ma Bretagne à l'école", tous les élèves de l'école Saint Bily sont allés une journée à Damgan pour découvrir la pêche à pied. En attendant l'heure de la marée, les élèves, tous niveaux confondus, ont participé, par équipes, au grand jeu des animaux de la mer et au concours de châteaux de sable avant de se rendre sur l'estran. Armés d'épuisette, de griffes, de pelles et de seaux, tous ont pu collecter, observer et à la fin, relâcher crabes, crevettes, Bernard l'ermite et autres trésors de la mer...

Les élèves de CM ont pu faire connaissance avec Souleymane Chanteur Conteur sénégalais qui vit à Paris grâce à une visioconférence en classe. Ils ont pu lui poser leurs questions et chanter avec lui le chant d'un conte étudié en classe : Soriba. Il nous a conté en direct de Paris Le destin de Fanta. Belle rencontre. La semaine suivante, les élèves ont pu découvrir son magnifique spectacle à la médiathèque d'Arradon.

L'école assure une permanence au cimetière pour la collecte de papier le dernier samedi de chaque mois.

La directrice Mme Le Maréchal se tient à disposition des familles pour tout renseignement au 02.97.45.90.97 ou sur le mail : *eco56.stbi.plaudren@enseignement-catholique.bzh*

L'AMICALE DES RETRAITÉS

L'association vise à créer des liens de solidarité entre toutes les personnes ayant cessé leur vie active, à organiser des rencontres amicales entre les adhérents à l'occasion de réunions, de sorties, de repas au restaurant, et de contact à l'extérieur.

Pour plus d'informations contactez Christiane LE GARGASSON au 02 97 45 99 69

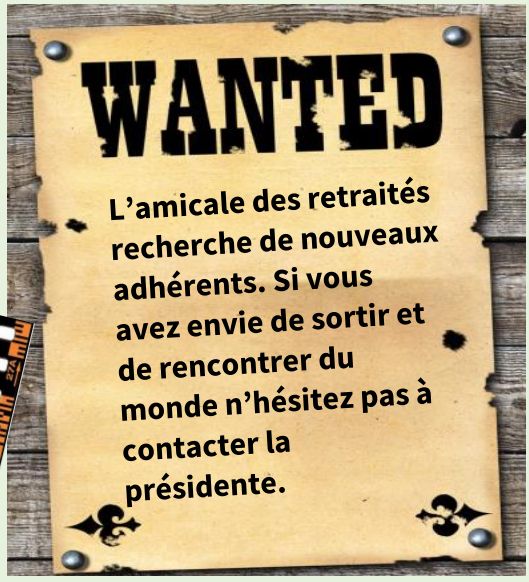

TARIFS COMMUNAUX

tarifs 2021/2022					tarifs 2021/2022						
cimetière					cantine		garderie				
caveaux	concessions	jardin souvenir	cavurne	columbarium	domicile	3,65 €	matin/soir	QF A <=700: 1,45€	QF B 701 à 1250= 1,65€	QF C sup 1250= 1,85€	
3 places: 2 100€	15 ans 150€	gratuit	170 €	1 280 €	exterieur	3,85 €	demi journée	QF 700= 5,40€	QF 701 à 1250= 5,50€	QF SU 1250 = 5,60€	EXTERIEUR= 7,70€
4 places: 2 460€	30 ans 200€						demi j+repas	QF A=9,15€	QF B=9,25€	QF C=9,35€	EXTERIEUR= 11,65€
2 places: 1 380€	50 ans 250€						journée	QF A=14,50€	QF B=14,60€	QF C=14,70€	EXTERIEUR=17,95€

mini camp	QF A = 185€	QF B=190€	QF C=195€	EXTERIEUR= 210€

QF: quotient familial
A= 700€
B=701€ à 1250€
C=sup à 1250€

régies payantes				bibliothèque	
photocopies		guide randonné	livre plaudren	moins de 18 ans	gratuit
A4 n/b= 0,20€	couleur 0,60€	9 €	30€ livre offert lors d'un mariage	adultes	10 €
A4 r/v=0,30€	couleur 0,90€			collectivités	gratuit
A3 n/b=0,40€	couleur 1,20€			bénévoles	gratuit
A3 r/v= 0,50€	couleur 1,50€			étudiant	gratuit
				demandeur d'emploi	gratuit
				exterieur	10 €

TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE MULTIFONCTIONNELLE TY AN HOLL DU 01/08/2021 au 31/12/2022

PLAUDREN

	ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE		PARTICULIERS ET ENTREPRISES						ASSOCIATIONS EXTERIEURES	
	Manifestations		De la commune			Extérieurs			Manifestations	
	Sans droit d'entrée	Avec droit d'entrée (repas payants, lotos…)	1 jour	2 jours	3 jours	1 jour	2 jours	3 jours	Sans droit d'entrée	Avec droit d'entrée (repas payants, lotos…)
Salle de sports*	45 €	90 €	X	X	X	X	X	X	75 €	210 €
Salle 1 (avec cuisine) + Bar et Patio	90 €	180 €	230 €	450 €	650 €	350 €	650 €	950 €	180 €	380 €
Salle 2 + Patio	60 €	120 €	180 €	350 €	500 €	250 €	450 €	630 €	140 €	280 €
Patio pour vin d'honneur	36 €	X	120 €	210 €	X	210 €	300 €	X	60 €	X
Salle 2 ou patio : cérémonie d'obsèques	X	X	60 €	X	X	X	X	X	X	X
Salle 1 (avec cuisine) + Salle 2 + Bar + Patio	120 €	240 €	400 €	700 €	1 000 €	500 €	900 €	1 300 €	250 €	500 €
Salle 1 + Salle 2 + Patio (sans cuisine)	100 €	200 €	350 €	650 €	900 €	450 €	850 €	1 200 €	220 €	450 €
Equipement complet (salle 1 avec cuisine + salle 2 + salle de sport + Bar + Patio)	180 €	360 €	X	X	X	X	X	X	300 €	700 €
Vidéo-projecteur	GRATUIT	30 €	35 €	70 €	X	40 €	80 €	X	35 €	35 €
Sonorisation conférence	24 €	48 €	80 €	140 €	X	140 €	200 €	X	40 €	80 €
1/2 journée de préparation	30 €	60 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	50 €	140 €
Forfait ménage	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €
Mise en place : tables et chaises pour 100 personnes	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €	100 €
Caution	750 €	750 €	750 €	750 €	750 €	750 €	750 €	750 €	750 €	750 €

*La location de la salle de sports est réservée aux entreprises communales ou non. Les particuliers doivent pour l'instant passer par une association.

ZÉRO PHYTO

Les restrictions sur l'usage des pesticides et l'évolution des pratiques vers plus de biodiversité dans nos communes peuvent engendrer un changement de paysage et susciter des questions et des mécontentements. Voici pourquoi nous communiquons sur les raisons de ces changements.

Bonne nouvelle :

Au regard des difficultés d'approvisionnement rencontrées depuis le printemps 2021 par les installateurs d'isolation de combles et de planchers, de chaudières au gaz et de radiateurs électriques, le Gouvernement laisse aux ménages et aux artisans jusqu'au **30 novembre 2021** au lieu du 30 septembre 2021 pour finir les travaux éligibles aux primes « coup de pouce CEE » amenées à disparaitre.
Seuls les travaux engagés (devis signés) avant le 1er juillet 2021 peuvent en bénéficier.
Les informations sur notre site seront mises à jour dans les meilleurs délais et après l'officialisation réglementaire de cette prolongation.

CEE Les certificats D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Coup de pouce Chauffage

BORNES CADASTRALES

Cet inventaire lancé en phase expérimentale en 2020, passe dans une phase plus opérationnelle en cette fin d'année 2021 sur le département du Morbihan. En effet, la DGFIP a pris la décision de lancer la nouvelle chaine de production de la représentation parcellaire cadastrale unique (RPCU), sur le Morbihan. Pour cela, une poursuite des efforts de signalements des bornes cadastrales est nécessaire pour améliorer la précision de ce nouveau cadastre.

Qu'est-ce qu'une borne cadastrale ?

Repères géographiques indispensables pour **matérialiser les limites de propriété**, les bornes cadastrales sont des points de calage nécessaires pour **améliorer la précision du cadastre**. Datant de plusieurs siècles pour certaines, elles représentent aussi un **patrimoine précieux à préserver**.

Quels sont les différents types de bornes ?

À l'origine, les bornes étaient constituées essentiellement de pierre. On en trouve aussi en béton, en métal ou en plastique. Certaines sont composées de plusieurs matériaux, avec par exemple une tête en résine de béton et un ancrage métallique.

Pourquoi recenser des bornes cadastrales ?

En milieu rural il est fréquent que ces bornes soient malencontreusement déplacées, enfouies ou cassées, victimes de travaux agricoles ou d'entretien de la voirie. L'IGN a aujourd'hui besoin de recenser les bornes cadastrales pour **améliorer l'exactitude géométrique du plan cadastral** et **garantir la continuité et la cohérence avec les images aériennes du territoire** au bénéfice de nombreux usages tels que l'aménagement du territoire ou la prévention des risques (inondation, érosion du littoral, etc.).

Ce travail d'envergure, qui consiste à **identifier les positions précises des bornes**, requiert une connaissance fine du terrain. Raison pour **laquelle l'IGN sollicite le concours de votre commune,** pour nous aider à relayer cette campagne auprès de l'ensemble de vos administrés susceptibles de connaitre l'emplacement de ces bornes et de nous les signaler.

Qui peut nous aider ?

Elus locaux, propriétaires terriens, exploitants agricoles, forestiers, randonneurs, promeneurs, citoyens… **TOUT LE MONDE peut contribuer** à cette campagne collaborative grâce à **ALEA**, une application IGN gratuite (disponible sur GOOGLE PLAY et APPLE STORE) et simple d'utilisation qui permet, en trois clics, de localiser ces bornes en les photographiant.

Pour plus de renseignements sur la campagne de recensement :
https://www.ign.fr/ensemble-localisons-les-bornes-de-propriete

Le poulet à la Breizh sur vos marchés !

Lundi : Questembert
Mardi : Etel
Vendredi : St Gildas
Samedi : Le Bono
Dimanche : St Avé

STATIONNEMENT EN CENTRE BOURG

Comme chacun doit le savoir, la place de stationnement "minute" de la pharmacie est utilisée pour les approvisionnements en médicaments et autres produits, et, par le pharmacien, pour l'accès à son garage.

Faut-il rappeler que le pharmacien assure des gardes, certains week-ends, et certaines nuits ? Et qu'il doit intervenir parfois à domicile, pour de l'oxygène ou même pour les premiers secours!

Pour cela il lui faut le passage pour son véhicule, en cas d'URGENCE !

Pouvons-nous souhaiter qu'il n'y ait pas d'urgence pour les familles de ceux qui stationnent leur véhicule sur cet arrêt "minute" ainsi que le long du carrefour ? Ni pour les autres familles ? Non bien sûr!

De plus, certains usagers, toujours les mêmes, se rient des interdictions de stationner, au risque de créer des situations dangereuses pour les autres usagers.

La municipalité n'ignore pas ces agissements, et souhaite faire revenir à la raison ceux qui se sentiront inspirés de poursuivre ces stationnements qui, rappelons-le, créent des situations dangereuses. C'est l'objet de la présente mise en garde.

Dans un deuxième temps, la municipalité repèrera les éventuels contrevenants, et leur fera savoir, toujours à titre préventif.

En cas de persistance, les contrevenants seront verbalisés, leur véhicule pourra être pris en charge par la fourrière.

N'attendons pas l'irréparable.

CARTES GRISES

Les démarches liées au certificat d'immatriculation (ex carte grise) se font à présent de manière complètement dématérialisée sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) :
https://immatriculation.ants.gouv.fr/

Attention : certains sites web trompeurs utilisent un aspect graphique ressemblant à celui de l'ANTS faisant payer les demandes de carte grise à un coût plus élevé. Informations sur ces pratiques + coût via : guide du prix de la carte grise.

Si vous rencontrez des difficultés avec votre demande de certificat d'immatriculation, vous avez la possibilité de faire la demande via un garage automobile agréé par la préfecture.

Visite du 08 octobre 2021 Carrière et Matériaux Grand Ouest (CMGO) à Grand Champ

CMGO fait partie du groupe COLAS

L'activité est articulée autour de la production de granulats, indispensables aux métiers de la construction pour l'aménagement du territoire et du cadre de vie: routes, voies piétonnes, pistes cyclables, aménagements urbains, bétons, bâtiments, écoles, hôpitaux...
Après l'air et l'eau, le granulat est la matière la plus consommée, avec 6 à 7 tonnes par habitant et par an.
En exploitation depuis 1950, la carrière emploie 50 collaborateurs, livre à 50 km à la ronde maxi.
Elle s'ouvre au public avec la vente directe d'une gamme de granulats.
Elle récupère également, tous bétons issus de déconstructions, pour recyclage.

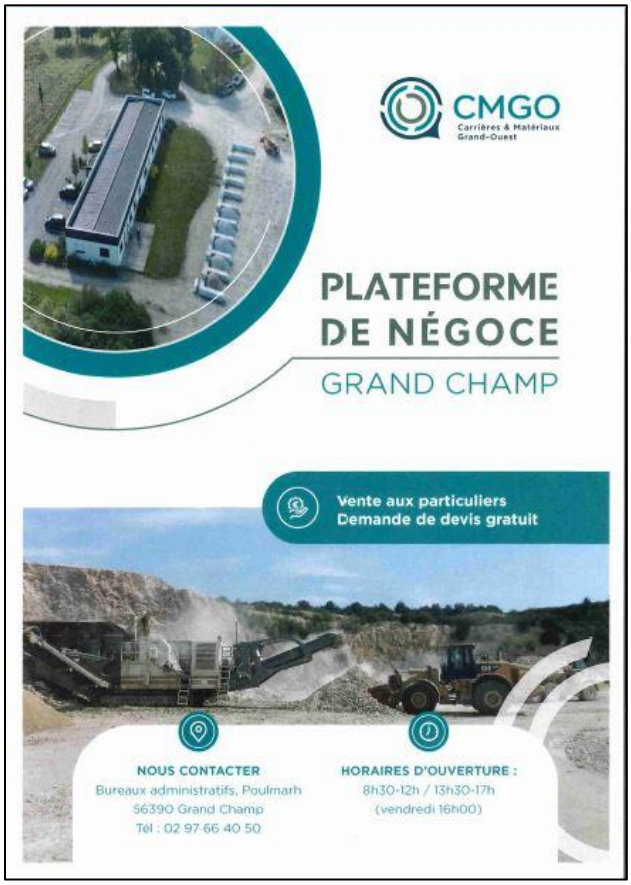

LOTISSEMENT COMMUNAL

Vous avez été nombreux à appeler à la mairie de PLAUDREN pour connaitre les conditions d'acquisition d'une parcelle du futur lotissement la Vallée de l'Arz, et nous vous en remercions.

Les travaux de génie civil verront le jour au début de la nouvelle année 2022.

Le prochain Conseil Municipal définira les critères d'attribution des différentes parcelles.

Le moment arrive donc pour chacun de vérifier que son adresse mail a bien été transmise à la Mairie.

Déclarez vos ruches

INFORMATIONS UTILES

MAIRIE
Horaires d'ouverture :
Lundi, Mardi et Vendredi
de 9 h 00 à 12 h00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Mercredi, Jeudi et Samedi
de 9 h 00 à 12 h 00
Tél. 02 97 45 90 62
mairie@plaudren.fr

GARDERIE – ALSH – CANTINE
Tél. 02 97 45 85 70
enfance@plaudren.fr

BIBLIOTHÈQUE
Horaires d'ouverture au public :
Mercredi *de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30*
Samedi *de 10 h 00 à 12 h 00*
Tél. 02 97 45 58 73
bibliotheque@plaudren.fr

RÉSIDENCE "Lann Feutan"
Tél. 02 97 45 84 20
lann-feutan@orange.fr

ÉCOLES
École primaire Publique (Le Sac de Billes)
Tél. 02 97 45 94 95
ec.0560348z@ac-rennes.fr

École primaire Privée (Saint-Bily)
Tél. 02 97 45 90 97
eco56.stbi.plaudren@enseignement-catholique.bzh

GENDARMERIE GRAND-CHAMP
Tél. 02 97 66 77 03 ou le 17

POMPIERS
Composer le 18

POSTE
Point poste au bar Ô Breizh Tro

MÉDECIN GÉNÉRALISTE
Cabinet Nicolas LEMONNIER
Tél. 02 97 61 86 21

PHARMACIE
M. Alain LE DOUJET
Tél. 02 97 45 95 54

CABINET INFIRMIERS
Mme DANIEL / Mme JANICKA / M. COSQUERIC / Mme DELAUNAY
Tél. 02 97 48 92 45 ou 06 07 94 99 14

DENTISTE
Cabinet Philippe RAYNAUD
Tél. 02 97 45 82 29

CABINET KINÉSITHÉRAPEUTES
Mme BROHAN/ Mme LE BRUN/ Mme LANTER/ M. TERSIGUEL
Tél. 02 97 45 91 90

OSTÉOPATHE
Mme GAUTIER
Tél. 06 70 45 05 95

R.I.P.A.M (Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels)
Tél. GRAND-CHAMP 02 97 66 47 69
ripam@grandchamp.fr

CENTRE ANTI-POISON DE RENNES
Tél. 02 99 59 22 22

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE VANNES (CHBA)
Tél. 02 97 01 41 41

SAMU (Urgence)
Composer le 15

ENEDIS (Dépannage)
Tél. 09 726 750 56

CORRESPONDANTS DE PRESSE
OUEST FRANCE – Mme LE BORGNE Marcelle
06 07 50 97 49 – leborgnepierre@neuf.fr
TÉLÉGRAMME – Mme CORLAY Pascale
06 41 13 33 10 – pascalecorlay@gmail.com
LA GAZETTE DU CENTRE MORBIHAN
M. POUSSE Roland - 06 71 36 33 80
roland.pousse@orange.fr

ASSISTANTE SOCIALE
Mme CLOAREC
Tél. 02 97 69 52 00

CENTRE DE VACCINATION – GRAND CHAMP
Boulevard du Stade
Tél. 02 97 01 99 56

Prochaine parution du bulletin : 15 janvier 2022
Articles en format word et photos en JPEG à envoyer à mairie@plaudren.fr avant le 5 janvier dernier délai.

Consultable sur http://www.plaudren.fr

Comité de rédaction : Marie LE DEIT et Charlotte GARNIER (*adjointes administratives*), Nathalie LE LUHERNE, Michaël FERIR, Hervé LE MIGNON, Aurélie GILLET, Cécile DANIEL, Jean-Marc DENIS (*élus*).